



Photo: Mathias Schäf

INSTRUCTION POUR UN INVENTAIRE DES SITES À MARTINET NOIR
PAR LOCALITÉ

Inventaire des sites de nidification du Martinet noir



vogelwarte.ch

Le Martinet noir est classé comme potentiellement menacé dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de Suisse et est considéré comme espèce prioritaire pour des mesures ciblées de conservation. L'inventaire des bâtiments qu'occupe le Martinet noir est central dans la protection de ses sites de nidification, afin d'éviter leur disparition lors de travaux de rénovation ou lors de la destruction d'immeubles. Le degré de fiabilité d'un inventaire peut être déterminé s'il est réalisé de manière systématique selon une méthode standardisée.

Le recensement des Martinets noirs est une activité qui prend du temps. Même si les bandes de martinets sont très exubérantes en été, la découverte de nids n'est pas une mince affaire, car ils sont situés à l'abri des regards et les visites quotidiennes des adultes aux cavités de nidification sont peu fréquentes. Pour que le travail de terrain reste un investissement raisonnable, nous recommandons une démarche de prospection en deux étapes :

1. Un **inventaire par localité** des bâtiments occupés aussi complet que possible (au moins deux visites de chaque quartier pendant la même saison).
2. Le **comptage du nombre de couples** par site occupé (pour ceux où les couples nicheurs n'ont pu être déterminés dès la première étape).

Le premier niveau correspond au minimum permettant de reconnaître la localité comme systématiquement couverte par un inventaire. Toutefois, l'exercice devrait être répété plusieurs saisons, afin que l'inventaire puisse s'approcher de l'exhaustivité. En effet, la

détection des sites reste aléatoire et, malgré des compétences affûtées et la meilleure des bonnes volontés, il est très vraisemblable que tous les sites ne puissent pas être découverts en une saison. Enfin, l'occupation des sites évolue et il convient d'actualiser un inventaire, même complet, après 5-10 ans, afin de confirmer les sites connus et d'en repérer d'éventuels nouveaux.

Pour beaucoup de localités, il est illusoire de contrôler ainsi l'ensemble des sites connus d'une localité en une saison. Cette tâche peut être couverte sur plusieurs années et se concentrer en priorité sur les bâtiments abritant a priori les colonies les plus importantes ou que l'on sait menacés par une rénovation prochaine.

Le comportement des Martinets ne varie pas seulement avec l'avancée de la saison, mais aussi au sein de la journée. Les jeunes de première année montrent la plus grande activité le matin, alors que les oiseaux nicheurs se rendent plus souvent sur les sites de nidification en fin de journée pour nourrir les jeunes. On peut tirer bénéfice de ces deux pics d'activité pour optimiser les recensements. Les meilleures heures d'observation se situent donc entre 7 et 13 heures et/ou environ deux heures avant le coucher du soleil (environ 19h30 à 21h30). Lors du choix du moment de la journée, il convient de tenir compte de la superficie à couvrir et du temps a priori nécessaire pour y parvenir. Le matin est à privilégier pour les grandes surfaces nécessitant plus de 2 heures de travail, afin de disposer d'un laps de temps suffisant pour les observations. En outre, nous recommandons de se familiariser avec la surface à couvrir avant la saison (fin avril-début mai). Où se trouvent les bâtiments appropriés ? où y a-t-il des aides à la nidification ? Enfin, les observateurs encore inexpérimentés profiteront d'une visite préalable

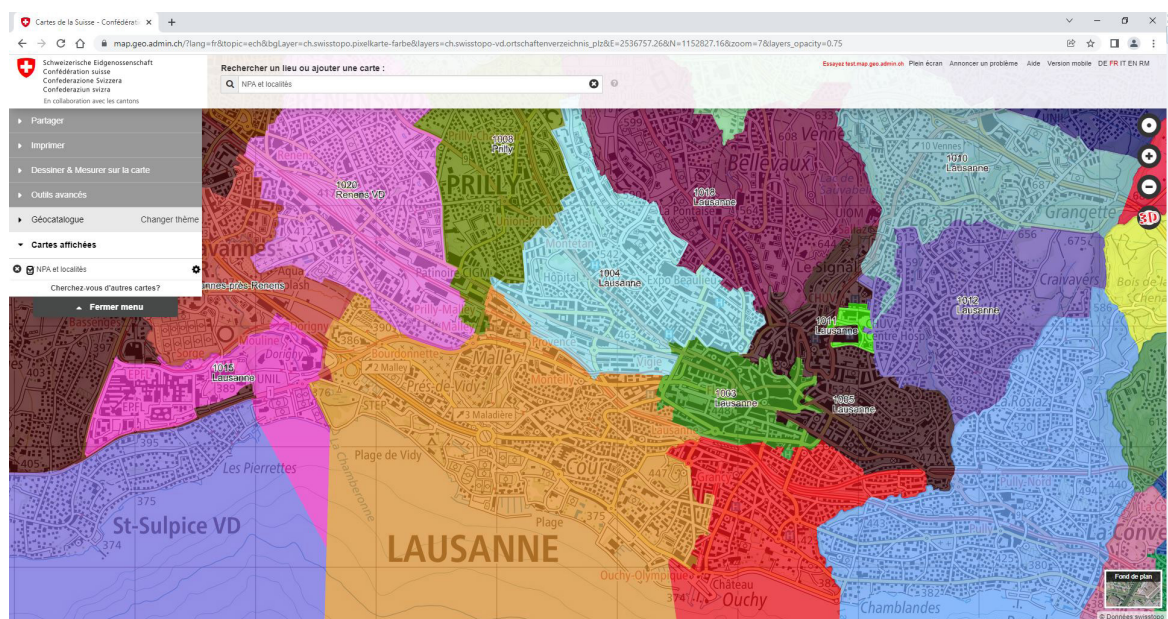


Fig. 1. Site Internet map.geo.admin.ch, où les périmètres des localités et les codes postaux peuvent être consultés. L'exemple montre les localités autour de Lausanne. (Fond de carte: Swisstopo)

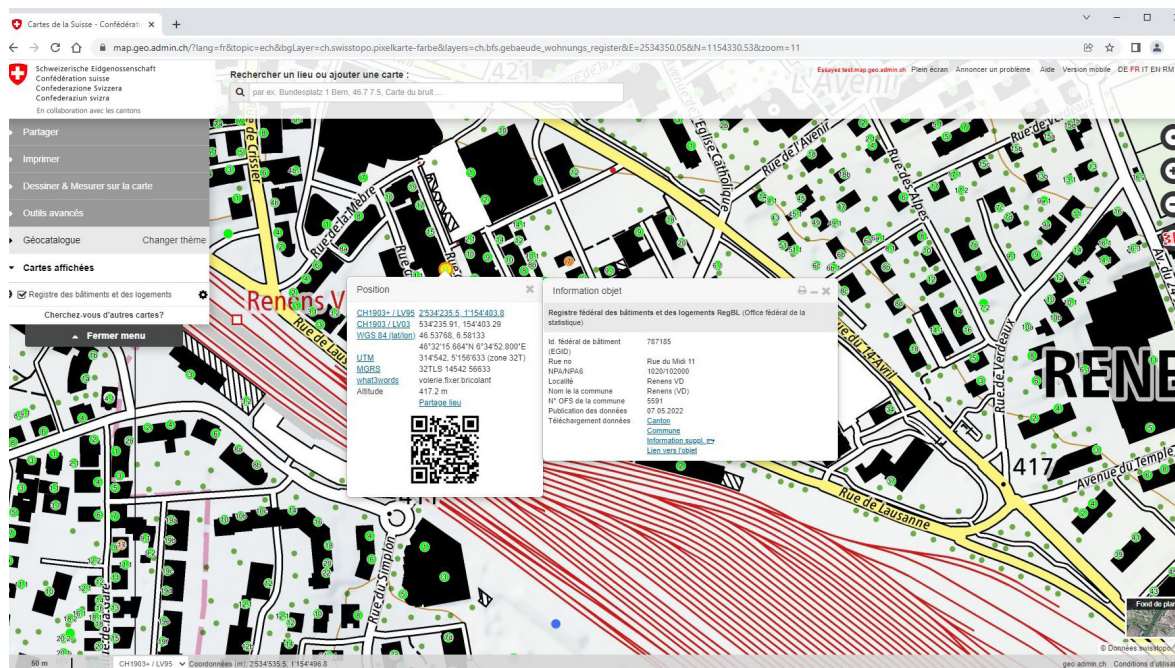


Fig. 2. Carte consultable sur map.geo.admin d'où peuvent être tirées les adresses du registre des bâtiments et des logements. (Fond de carte: Swisstopo)

de sites considérés comme occupés, afin de se familiariser avec le comportement des Martinets noirs.

Inventaire d'une localité: comment procéder?

Le premier objectif est l'**identification des bâtiments occupés** de la localité (première étape de la méthode).

La délimitation des surfaces des localités (couche « NPA et localités ») peut être consultée sur le site <https://map.geo.admin.ch>. Pour accéder à la couche, inscrire « NPA et localités » dans la fenêtre « Rechercher un lieu ou ajouter une carte ». Les grandes villes sont divisées en plusieurs codes postaux/localités, ce qui permet de répartir les prospections sur plusieurs années ou entre plusieurs équipes (fig. 1).

- Effectuez au moins deux passages par localité, en vous concentrant sur les zones où se trouvent des bâtiments favorables (au moins deux étages). L'intervalle entre les deux visites doit être d'au moins deux semaines.
- Entre le **1^{er} juin et le 20 juillet**.
- Observez idéalement entre 7h et 13h et/ou 2h avant le coucher du soleil.
- Tenez compte des conditions météorologiques. Les bonnes conditions combinent des jours sans précipitation (> 2 à 3 mm), une température douce ($\geq 4^{\circ}\text{C}$) et un vent faible ($\leq 5\text{ km/h}$). Le premier jour qui suit de fortes pluies peut être infructueux.
- Prévoyez une inspection de tous les bâtiments déjà connus pour abriter des Martinets nicheurs, s'il en existe (informations via la Station ornithologique).
- Comme les Martinets se déplacent très rapidement autour des maisons, il serait intéressant d'être soi-même le plus mobile possible (utilisez par exemple

Comprendre les Martinets noirs

Pour optimiser les méthodes de recensement, il convient de bien comprendre le comportement des Martinets.

Entre mi-avril et mi-mai, une première vague de migrants arrive. Elle correspond aux niches expérimentés qui retrouvent leur site de nidification, le plus souvent très discrètement.

Entre mi-mai et mi-juin s'étend la deuxième vague, qui voit l'arrivée d'immaturs de 2 à 3 ans, qui tenteront de trouver un partenaire et une cavité et qui se manifestent par conséquent de manière plus visible.

Vers mi-juin apparaît la troisième vague, composée d'oiseaux d'un an qui ne nicheront pas, mais qui s'intéresseront déjà aux sites de reproduction potentiels.

Les deux derniers groupes forment donc majoritairement les rondes sonores indiquant souvent la proximité de sites de nidification. Quand les immatures interrompent leur ronde, ils peuvent inspecter les cavités susceptibles d'abriter leur futur nid en les frôlant, dont celles qui abritent déjà des adultes nicheurs. Par conséquent, l'interprétation du comportement aide à la découverte de sites occupés:

- les cris des immatures mettent en évidence des bâtiments intéressants susceptibles d'occuper des nicheurs. Seuls les Martinets volant à proximité des toitures constituent des indices. À l'inverse, des Martinets volant haut peuvent être ignorés;
- les frôlements ou effleurements permettent de focaliser l'observation sur l'emplacement potentiel de nids;
- un Martinet noir entrant complètement dans une cavité peut être considéré comme y nichant.

un vélo ou une trottinette) afin de pouvoir « suivre » les Martinets le cas échéant. Cela facilite aussi la délimitation des quartiers avec des sites de nidification potentiels.

- Quand l'activité des Martinets se focalise sur un site, étudiez le potentiel des bâtiments environnants. Ont-ils des anfractuosités ou des nichoirs ? Observez pendant 15-20 minutes si vous voyez des adultes entrer ou inspecter des cavités. Si ce n'est pas le cas, notez l'adresse des bâtiments potentiellement occupés et revenez à un autre moment de la journée, par exemple le soir, où la fréquence de nourrissage est la plus grande (voir méthode Effectifs des sites occupés).
- Notez sur la carte l'emplacement des bâtiments occupés en inscrivant les adresses. Inscrivez chaque adresse individuellement (selon définition de la couche « Registre des bâtiments et des logements » du site www.map.geo.admin.ch ; voir fig. 2). Les bâtiments qui ne sont pas inscrits dans le registre des bâtiments, de même que des ponts ou autres ouvrages non répertoriés qui accueillent des nicheurs, sont aussi à considérer comme des unités géographiques séparées.
- Lors de la saisie, distinguez d'une part les nichoirs des cavités des bâtiments et d'autre part l'occupation (entrée complète dans une cavité) des inspections des immatures.
- Adressez-vous à la Station ornithologique pour vous informer du mode de transmission des données.

La documentation des sites par des photos ou une description aide à retrouver les trous d'envol ultérieurement ou à définir des mesures appropriées en cas de rénovation du bâtiment. Actuellement, la Station ornithologique n'est pas en mesure de collecter des photos. Conservez précieusement ces documents chez vous !



Fig. 3. Un Martinet noir s'approche d'un nichoir. Photo : Beat Rüegger

Effectifs des sites occupés

Le décompte des effectifs de nicheurs vise à s'approcher au plus près de la réalité. Son nombre exact est toutefois souvent difficile à déterminer. La procédure suivante permet d'obtenir un comptage proche de la réalité :

- les comptages sont les plus efficaces en période de nourrissage : **du 15 juin au 10 juillet**, en soirée entre **19h30 et 21h30** ;
- choisir des conditions météorologiques adéquates ;
- observer pendant 45 minutes, jusqu'à 1 heure pour des colonies de grande taille ;
- le nombre de cavités en bâtiment et le nombre de nichoirs occupés sont communiqués séparément ;
- on compte le nombre de cavités ou nichoirs explorés et non pas le nombre d'individus. Lorsque des Martinets s'accrochent, sans y pénétrer, celles-ci ne sont pas à prendre en compte dans le nombre des nidifications occupées, mais sous « cavités explorées ». Ceci n'est enregistré que pour les entrées pour lesquelles aucune pénétration n'a encore pu être observée.
- Si nécessaire, répéter l'observation (ou la faire à plusieurs) depuis un autre point de vue si toutes les façades ne sont pas visibles d'un même coup d'œil.

**Vous êtes motivés à y participer ?
Vous avez besoin de compléments d'information ?**

Alors contactez-nous :

Station ornithologique
Nicheurs en bâtiments
Seerose 1
6204 Sempach
041 462 97 23
delichon@vogelwarte.ch

Un grand merci pour votre précieuse contribution !



Schweizerische Vogelwarte
Station ornithologique suisse
Stazione ornitologica svizzera
Staziun ornitologica svizra

CH-6204 Sempach